

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du SPICLUB

le 4 septembre 2015 à La Rochelle

Dispositions légales

Le 4 septembre 2015 à 18h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à au siège de l'association, avenue du Lazaret aux Minimes, La Rochelle sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 7 août 2015. L'assemblée est présidée par M Charraud, assisté de M Devos, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence (voir Annexe) qui a été signée par tous les membres présents et permet de constater que 21 membres de l'association sur 26 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour qui a été rappelé par le Président.

Allocution du président

M Charraud, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mme LEONIDAS, Adjointe, représentant la mairie de La Rochelle; ainsi que la présence d'une nouvelle adhérente, Esther, intéressée par la voile légère.

Rapport d'Activité

Le président souligne le niveau d'activité soutenu : 153 sorties individuelles comptabilisées sur le livre de bord de l'habitable. Les sorties en voile légère et les baptêmes de la fête du nautisme même s'ils n'ont pas été comptabilisés dans un livre de bord, permettent de dépasser les 200 sorties (avec au minimum 10 baptêmes/jour pendant les 4 jours de la fête du nautisme).

Nos participations aux manifestations nautiques "grand public" ont été une réussite et la marque de notre engagement auprès de la municipalité qui nous subventionne.

Les retombées de la fête du nautisme restent cependant décevantes pour notre association puisque sur les 23 mails recueillis, 2 adhérents seulement ont répondu dont une adhésion ferme et une personne potentiellement intéressée.

Décisions des autorités municipales et portuaires impactant l'avenir de l'association

Présentation à l'assemblée des demandes de quitter nos locaux avenue du Lazaret sans proposition de relogement. Le président et le trésorier ont demandé à Mr Moquay, Directeur du port, l'attribution mutualisée d'un local associatif au Spiclub, permettant de domicilier le siège social de l'association comme actuellement, lequel local serait partagé avec d'autres associations.

Mme Leonidas précise qu'elle n'était pas informée des décisions du port lorsque nous avons convenu de déplacer le matériel voile légère dans le local principal du Lazaret. Mme Leonidas communique à l'AG les éléments de réponse qui lui ont été apportés par Mr Moquay, soit la mise à disposition d'un container à titre gracieux, l'attribution d'un accès à un local à temps partagé, la possibilité de réserver des créneaux horaires d'un local associatif. La mise en œuvre de ces mesures sera débattue avec Mme Leonidas et Mr Moquay lors d'une réunion à programmer sous peu.

Par ailleurs, la libération du local de stockage voile légère qui a été convenue au printemps sera effective dès que l'accès au local principal sera rétabli à l'issue du Grand Pavois, soit a priori vers le 1er octobre.

Etat financier et budget prévisionnel

Mr Garnier, trésorier de l'association, présente le compte de résultat arrêté au 31 août 2015 et remercie Mme Leonidas pour les subventions accordées (1000€) et pour l'aide apportée à trouver une solution pour les locaux au niveau du port et regrette que la conjoncture n'ait pas permis de continuer de soutenir le club au niveau antérieur (3000€ + 50% de la place de port) en espérant un retour de jours meilleurs.

Le trésorier présente le bilan partiel 2014/2015. Ce bilan est incomplet car la date de l'AG a été avancée en septembre (contre octobre ou novembre les années précédentes) mais est équilibré.

Il n'en est pas de même pour le budget de l'année 2016, inévitablement déficitaire en raison de la baisse des subventions et des nouvelles charges s'imposant de manière imprévisible, en particulier environ 1500€ pour la place de port assumés antérieurement par la municipalité.

L'essentiel des revenus de notre association étant apporté par les membres, diverses solutions permettant de renforcer son attractivité et d'augmenter ses revenus sans augmenter les cotisations sont exposées à l'assemblée générale en vue de leur approbation.

L'attractivité sera soutenue par la proposition de création d'un tarif attractif pour les chefs de bord participant activement à l'animation de l'association.

L'augmentation des revenus repose sur la nouvelle possibilité pour les non membres de découvrir la voile pour un maximum de trois sorties.

Elles permettent également sous certaines conditions (et sauf veto du Président) à des membres reconnus chef de bord d'utiliser Spiretwo pour leur usage propre, en famille ou avec des amis non membres actifs du SpiClub .

Cependant, pour des raisons d'assurance et de couverture RC de notre association, il est indispensable que toute personne embarquée soit adhérent à notre association.

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du SPICLUB

Pour cela, nous proposons la création d'un statut adhérent « découverte » auquel devra souscrire à minima tout équipier embarqué.

Engagement d'une procédure de rescrit fiscal permettant de bénéficier de la réduction d'impôt attachée aux dons et cotisations d'adhésion aux associations

L'association engage une procédure de rescrit fiscal pour confirmer la possibilité de bénéficier de la réduction d'impôt de 66% de l'adhésion versée à l'association.

Proposition de modification des statuts de l'association

Les statuts présentés (voir Annexe) sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés

Proposition de modification du règlement intérieur de l'association

Le règlement intérieur présenté (voir Annexe) est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, en intégrant les modifications suivantes :

- Les adhérents de 16 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte responsable
- Les Chefs de Bord ne sont pas appelés « skippers »

Proposition de création de nouveaux tarifs : « chef de bord », « visiteur »

Le tarif « chef de bord » présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Il est réservé aux anciens adhérents aux tarifs A ou B, qui en tant que Chef de Bord habilité par le Spiclub, ont encadré au moins cinq (5) navigations sur un habitable du Spiclub dans l'année précédente.

Le tarif « visiteur » présenté est approuvé à la majorité des membres présents et représentés.

Le nombre de sorties maximales est fixé à 3 par an

(Sorties illimitées : 5 voix, sorties limitées à 3 par an : 16 voix, abstentions : 0 voix)

Proposition de modification des cotisations pour l'année suivante

Catégorie	Total	Adhésion	Navigation	Licence UFOLEP
A	295 €	60 €*	206 €	29 €
B	163 €	60 €*	74 €	29 €
C	150 €	60 €*	61 €	29 €
D	60 €	60 €*	-	-
E	10 € + 20 €/jour	10 €	20 €/jour	-
Septembre 2015 – Septembre 2016				

Les conditions tarifaires présentées sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Projet de remplacement de Spiretwo

Une commission sera mise en place pour évaluer la faisabilité du remplacement et planifier sa réalisation. Les travaux de cette commission seront présentés avant la fin de l'année à l'ensemble des adhérents.

Les adhérents intéressés par cette commission sont : Thierry, Rémi, Amparo, Edouard et Olivier.

Décision sur les travaux de Spiretwo : hublots et joint de quille (oui/non, comment ?)

Le joint de quille doit être réalisé par un chantier. Un devis sera demandé à plusieurs chantiers, incluant optionnellement les hublots qui pourraient être réalisés par l'association si la dépense est trop importante.

Une décision sera prise en fonction des devis avant la fin de l'année.

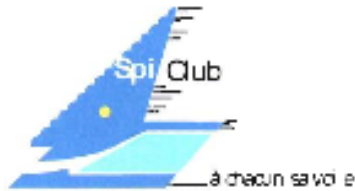
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M Charraud déclare la séance levée à 20h30.

Signatures du Président,

du Trésorier,

du Secrétaire,

Procès-Verbal de l'Assemblée générale du SPICLUB



Liste émargement Assemblée Générale du SPI CLUB

Le 4 septembre 2015



SPICLUB - STATUTS
2015.doc

Abs

	BARRES	Alain	
	BOY	Florence	
Abs	CHARLES	Hélène	
	CHARRAUD	Richard	
	CORVAZIER	Philippe	
	DEBYSER	Thierry	
	DEVOS	Philippe	
	DORIN	Patrice	
Abs	FAYE	Barbara	
	FOURNIER	Jean-Pierre	
	GARNIER	Richard	
	GIBERT	Edouard	
	HARLEY	William	
	LINCK	Jean-Michel	
Abs	LOUSSET	Philippe	
	MARTINS	Sophie	
	MINIER	Jean-Louis	
	MOREAU	Amparo	
	MOREAU	Remi	
Abs	PICALD	Jean Pierre	
	QUIBLIER	Olivier	
	RACADOT	Hélène	
	RAMBAUD	Jean Pierre	
Abs	RILLARD	Faune	



SPICLUB - REGLEMENT INTERIEUR

26 adh. Fauzon
MUP

Comar
Philippe

Fauzon
F. G.

21 présents